



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de Presse

Premier exercice majeur de type ORSEC à l'intérieur d'un parc éolien en mer en activité.

Brest le 8 octobre 2024,

Les 7 et 8 octobre 2024, la préfecture maritime de l'Atlantique, en lien avec l'opérateur Ailes Marines, filiale d'Iberdrola, a entraîné l'ensemble de ses équipes à une assistance à un navire en difficulté puis à la lutte contre une pollution maritime accidentelle à l'intérieur du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc.

L'exercice s'est déroulé en deux temps.

Le 7 octobre, la simulation d'une collision entre un navire logistique de servitude du parc éolien en mer et une éolienne a conduit au déclenchement du dispositif d'assistance à navire en difficulté (ANED). Dans ce cadre, sous l'autorité du Préfet maritime de l'Atlantique, le Centre opérationnel d'assistance et de sauvetage (CROSS) Corsen a ainsi engagé plusieurs moyens aéromaritimes :

- L'hélicoptère H160 avec à son bord une équipe d'évaluation composée de trois spécialistes.
- Le remorqueur d'intervention d'assistance et de sauvetage (RIAS) *Abeille liberté* afin de prendre en remorque le navire et de le diriger vers son port d'accueil.
- La vedette côtière de surveillance maritime (VCSM) *Escaut* afin d'assurer la police sur zone ainsi que le contrôle de la réglementation en vigueur.

Cette phase a notamment permis de coordonner les réponses de l'opérateur, prévue dans son plan d'intervention maritime (PIM), et celle de la préfecture maritime prévue dans le dispositif ORSEC maritime.

Le 8 octobre, l'exercice se poursuit, le CROSS Corsen est informé d'une pollution accidentelle aux hydrocarbures liée à une erreur de manipulation à bord d'un pétrolier naviguant au nord du champ éolien en mer de Saint-Brieuc. Cette situation conduit le Préfet maritime à engager sur zone un dispositif aéromaritime important comprenant :

- un Falcon 50 de la Marine nationale basé à Lann Bihoué (56) afin d'effectuer une reconnaissance sur zone pour confirmer et préciser la pollution.
- le bâtiment de soutien et d'assistance (BSAA) *Sapeur* spécialisé dans la lutte antipollution, disposant de capacités de récupération d'hydrocarbures en mer et d'équipements spécifiques dédiés, avec à son bord une équipe de spécialistes du Centre d'Expertise Pratiques Antipollution (CEPPOL).
- la VCSM *Escaut*, afin de constater la pollution, mesurer son évolution et assurer la police sur le plan d'eau.

Cet exercice a mobilisé près de 200 personnes. Il a ainsi permis d'entraîner la préfecture maritime de l'Atlantique, la préfecture des Côtes-d'Armor ainsi que l'opérateur Ailes marines/Iberdrola, en charge du développement, et de l'exploitation du parc éolien, au déclenchement d'un dispositif d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) de niveau 3, ainsi que l'ensemble des organismes spécialisés du domaine, en particulier le CEDRE.

Les différents acteurs de cette opération ont pu éprouver la coordination de leurs actions dans un scénario complexe, aussi proche que possible de la réalité, jusqu'à envisager le débarquement des déchets à terre et la judiciaire des faits.

La préfecture maritime de l'Atlantique organise chaque année deux exercices majeurs d'ORSEC maritime, en interagissant avec un ou plusieurs des 10 départements littoraux de la façade maritime. Ces entraînements constituent la clé de voûte de la réussite d'une opération en mer, en coordination avec les autorités terrestres.

Les prises de vue de cet exercice sont disponibles sur la médiathèque de la Marine nationale :

<https://www.mediatheque.marine.defense.gouv.fr/>

- Onglet « A la une »
- Pseudo : Marine_Nationale
- MdP : Orsec_2024

Et sur demande à la société Ailes Marines/ Iberdrola :

contact@symorg.com

Contacts presse :

Préfecture maritime de l'Atlantique

bureau de communication régionale

Tél. : 06.82.28.21.06

ocr.astreinte@premar-atlantique.gouv.fr

Ailes Marines / Iberdrola France

Jean-Christophe Labastigue (Symorg)

Tél : 06 03 45 11 37

contact@symorg.com